

Journal de Moudon

Feuille d'avis de Moudon, de la Hte-Broye, du Jorat et de la Glâne / Edition du jeudi 8 octobre 2020

MOUDON	LUCENS	SOTTENS
Belle initiative des jeunes usagers au Skate-Park [5]	La Municipalité a senti le vent du boulet [6]	Les Causeries de L'Antenne ont repris [8]

Au Cochon d'Or
Viandes et comestibles

Rte de Grandcour 63b Tél. 026 660 62 62
1530 Payerne www.cochondor.ch

LE HIT DE LA SEMAINE

Grenadin de porc
env. 800 g

15⁵⁰ kg





Valable du 06.10.2020 au 12.10.2020

MOUDON

Echo du commerce

Romande Energie, le point sur une rumeur

• Depuis quelque temps, on évoque une possible prochaine fermeture du site moudonnois de Romande Energie avec, pour corolaire, l'inquiétude compréhensible que suscite cette décision. Pour en avoir le cœur net, nous avons contacté le siège de l'entreprise à Morges et sa responsable de la communication, Mme Michèle Cassani. Celle-ci nous a fourni les informations suivantes.

En effet, ce projet est à l'étude depuis plusieurs années et il s'agit, en raison du développement des activités, de fusionner les deux sites de Moudon et d'Yverdon sur un nouveau site pour faire face à une augmentation de l'activité.

Actuellement aucune décision quant à l'implantation de ce nouveau site n'a été prise, et l'entreprise est à la recherche d'un terrain adéquat avec une bonne proximité avec les deux bassins d'emploi de Moudon et d'Yverdon.

Il s'agira de construire de nouveaux bâtiments pour abriter les installations techniques, les bureaux et les ateliers nécessaires. Aucune suppression d'emploi n'est envisagée car il est évident que l'accrois-



A Moudon, le portail de Romande Energie n'est pas encore prêt à se refermer yg

sement de la demande réclame à long terme un développement des activités de Romande Energie qui aura un impact favorable, non seulement sur le maintien des emplois mais aussi sur l'engagement de nouveaux collaborateurs sur le nouveau site. Pour l'instant, aucune décision

définitive concernant la localisation précise du futur emplacement n'a été prise et le statu quo actuel pourrait encore durer quelques années, sans qu'il soit déjà possible de préciser une date éventuelle.

A l'heure actuelle et selon nos informations, il n'y a aucune rai-



Une entreprise emblématique yg

son de paniquer quant au maintien des emplois dans notre région car l'entreprise semble très attachée à la sauvegarde des intérêts de son personnel.

Affaire à suivre avec optimisme si l'on en croit les garanties données par l'entreprise.

[Donaly]

Réclame

Déglon.Ch

Revêtements de sol

Parquet • Linoléum • Moquette

Christian Déglon
CP 194 Mobile: 079 858 81 43
1522 Lucens E-mail: ch.deglon@gmail.com

Et si on changeait de matelas!

SEMAINES DU PAPILLON
Offres spéciales Roviva

du 28.09 au 30.11.2020 www.meubles-kolly.ch

Meubles  Kolly

Bulle | Payerne Rte de Grandcour 67 - 026 660 6 660 | Rossens



POST MORTEM

ÉDITORIAL
par G. Jaquenoud

• En ces temps de votations et d'élections, une nouvelle est parue récemment: en Roumanie, dans la petite ville de Deveselu, le maire, Ion Aliman, a été réélu sans problème. Le hic, c'est que cet homme très aimé de ses administrés est décédé quelque temps avant le scrutin. Bigre! Cela pourrait donner des idées aux Américains, eux qui doivent se choisir un président. John Kennedy ferait bien l'affaire, même si ce coureur de jupons fort sympathique n'avait pas réussi à mettre fin à la Guerre du Vietnam. Ou même Ronald Reagan, acteur médiocre, mais qui avait tout de même contribué à enterrer la Guerre froide. Sans aller le chercher avec un corbillard, il doit être possible de trouver un candidat efficace, rassembleur et porteur de visions d'avenir.

Il est toujours étonnant de voir comment les personnalités défuntes sont parées de vertus, sitôt leur tombe refermée. Prenons un exemple, Napoléon. N'en déplaise aux Français, ce traîneur

de sabre, au demeurant bon administrateur, a tout de même mis l'Europe à feu et à sang, portant aussi la responsabilité de milliers de morts de l'Égypte à la Russie.

Laissons là ces considérations d'Outre-tombe et penchons-nous sur une bonne nouvelle. UBS, la grande banque suisse, permettra dorénavant à ses employés en contact avec la clientèle de ne plus porter de cravate. «C'est n'importe quoi, a déclaré l'ami Jean-Louis, on ne saurait imaginer un chef étoilé sans sa toque blanche ou un toubib sans son stéthoscope autour du cou». Il aurait pu ajouter un employé des Pompes funèbres en jeans et gros pull. Il est vrai qu'une tenue correcte est un signe de respect envers la clientèle d'un service, qu'il soit public ou privé. Enfin, essayez de vous figurer Donald Trump sans sa mèche, même pas plaquée par le courant d'air des pales de l'hélicoptère présidentiel.

Mais au prix que lui coûtent les services de son coiffeur privé...

SPORT

Communiqué

Moudon renonce à accueillir le Tour de Suisse 2021

• La 84^e édition de la boucle cycliste nationale, qui n'a pas pu avoir lieu en 2020 comme initialement prévu en raison de la pandémie de coronavirus, ne s'arrêtera finalement pas dans la Broye.

«La Municipalité a entendu les arguments du comité local et c'est d'un commun accord, mais pleine de regrets et de déception, que notre ville renonce à accueillir en 2021 la manifestation sportive la plus importante et la plus populaire de Suisse» annonce Carole Pico, syndique de Moudon.

La ville de Moudon est connue pour son expérience et son savoir-faire dans le domaine des événements sportifs. Olivier Duvoisin, municipal culture, sport et tourisme et vice-président du comité d'orga-

nisation des étapes moudonnoises, ne cache pas sa déception: «Suite à l'annonce par la Direction du Tour de Suisse de l'annulation de l'édition 2020 en raison du coronavirus, pour laquelle une arrivée et un départ d'étapes étaient prévus à Moudon les 10 et 11 juin, nous nous sommes démenés afin de reporter cette organisation en 2021. La ville de Moudon a une longue tradition d'accueil de grandes manifestations sportives et la venue de la boucle cycliste nationale dans notre cité nous tenait particulièrement à cœur. Néanmoins, au vu du contexte sanitaire actuel dû à la pandémie de coronavirus et plus particulièrement en raison des grandes incertitudes et des difficultés qui en découlent pour notre comité local s'agissant du financement (recherche de sponsors, repas de soutien, etc.), c'est le cœur lourd

à la source de votre bien-être
PHARMACIE
M • U D O N N O I S E

PHARMACIE – PARFUMERIE – DROGUERIE
Avenue de la Gare 1a - 1510 Moudon - Tél. 021905 94 10 - Fax 021905 94 11

Appelez-nous pour préparer vos commandes à l'avance!
Pensez à notre service de livraison pour vos achats
Pour vos achats: commande@pharmaciemoudonnoise.ch

-20% sur les patches
Flector et Flector Plus
5 et 10 pièces

-20% sur **Pantogar** 90 et 300 capsules
contre la chute des cheveux

-15% **le vendredi 6 novembre 2020**
Sauf médicaments remboursés - Dans la limite du stock disponible - Non cumulable avec d'autres offres

A vous qui l'avez aimé, à vous qui l'avez soigné, à vous qui avez fait un don, une prière, à vous tous qui, par vos messages, votre présence, avez témoigné votre sympathie, de tout cœur, nous vous disons **MERCI.**

La famille de Monsieur
Kurt LEHMANN

Que chacun trouve dans ce message l'expression de sa vive gratitude et de sa profonde reconnaissance.

Septembre 2020

La Direction de l'AIMSLE
(Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs)



a l'immense tristesse de faire part du décès de
Soraia Filipa BATISTA SOUSA

élève de 10^e année
à l'Etablissement secondaire de Moudon-Lucens et environs
Elle adresse ses sincères condoléances et sa profonde sympathie à sa famille

que nous avons décidé, en concertation avec la Municipalité, de renoncer à accueillir le Tour de Suisse en 2021».

La Direction du Tour de Suisse a été informée de cette décision et réagit comme suit: «C'est avec une grande tristesse que nous avons pris note de la décision du comité d'organisation local de renoncer à l'organisation des étapes du Tour de Suisse 2021. Malheureusement la pandémie continue de nous mettre au défi mais nous continuerons à nous battre pour le Tour de Suisse 2021. Nous tenons à remercier la Commune de Moudon et le comité d'organisation local pour leur travail et nous espérons pouvoir visiter

la région lors d'une prochaine édition».

«Nous nous réjouissons énormément de la venue de cet événement de portée internationale chez nous, ce qui nous aurait donné une bonne visibilité grâce à la grande couverture médiatique de l'événement, mais ce n'est que partie remise!» a souligné Nadia Atienza, directrice de Moudon Région Tourisme, lors de l'annonce du renoncement de Moudon à accueillir le Tour de Suisse l'année prochaine.

La cité broyarde espère pouvoir accueillir le Tour de Suisse à l'avenir, lorsque la situation sanitaire aura été rétablie.

[N.A.]

MOUDON

Un bon moyen pour traverser cette période d'incertitude...

Venez participer au projet du Chœur d'Oratorio La Lyre à Moudon avec au programme «La Missa di Gloria» de Giacomo Puccini.

• Sous la direction de Sergueï Tcherkassov, nous vivons des soirées de répétition revigorantes en interprétant page après page cette œuvre étonnante, pleine d'une énergie créative, avec la chaleur propre à la musique romantique italienne et des accents rappelant une œuvre d'opéra.

Lors de nos concerts des **12 février (lieu à définir) et 14 février 2021 à St-Etienne**, Moudon, nous serons accompagnés par l'Orchestre de Chambre de Fribourg, avec deux solistes, Gilles Bersier et Patrice Berger. Actuellement, nous sommes une bonne quarantaine

de chanteurs. La fête serait encore plus belle si nous atteignons les cinquante à soixante chanteurs.

Nos répétitions ont lieu le mercredi soir de 19h à 22h à la salle de la Douane ou à St-Etienne. Ces deux lieux, mis à disposition par la Commune de Moudon que nous remercions encore vivement, nous permettent de respecter les distances recommandées. Avec les chaises que nous désinfectons et les gestes barrière que nous respectons, nous pouvons chanter sans masque et sans risque!

Consommer et vivre local, ce sont les maîtres mots de ces temps trou-

blés. Ce qui n'empêche pas de s'accorder de bons moments de plaisir, de partager une convivialité chère à notre chœur et de participer à un projet plein de promesses!

Vous êtes tentés? Vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès de:

- Christiane Spahr, 079 427 46 70
- Isabelle Mermoud, 078 654 31
- Simone Ramuz, 079 506 59 66
- Marlyse Devallonné, 079 815 71 16

[Isabelle Mermoud]

Concert de Noël 2019
▼ (archives JdM)



SPORT Handball HC Moudon

Tournoi M13 du 4 octobre à Crissier

• Dimanche dernier, nos deux équipes des moins de 13 ans se sont retrouvées à la salle omnisport de Marcolet pour une longue journée. Avec 5 matches de 25 minutes, les enfants ont été très sollicités. Vue à l'entraînement, nos équipes ont adoptés une stratégie de défense très offensive et donc très engagée. C'est ainsi que de nombreuses balles ont pu être interceptées ou récupérées grâce à notre pression sur l'adversaire. Si Moudon 1 a pu maîtriser son sujet en ne subissant aucune défaite, Moudon 2 (notre équipe féminine) a un résultat comptable contraire... Ces résultats ne sont pas tout à fait à la hauteur de la réalité sur le terrain, car les filles ont réussi à tenir les matches à niveau égal sauf sur la fin. Avec un nombre plus restreint de joueuses que les autres équipes, on voit qu'il est difficile de tenir encore sur l'entier de la partie. Avis aux amatrices de ce beau sport pour venir étoffer notre équipe.

Résultats:

Moudon 1 - Moudon 2	6-4
Moudon 1 - Lausanne-Ville	13-13
Moudon 2 - Terre Sainte	8-13
Moudon 2 - Lausanne-Ville	6-8
Moudon 1 - Viège	7-4
Moudon 1 - Terre Sainte	12-6
Moudon 2 - Crissier	3-7
Moudon 2 - Viège	3-4
Moudon 1 - Crissier	8-4

[Céline Aellen]

Portrait de la semaine



«Un pas important dans la vie...»

photo Dany Schaer

NÉCROLOGIE

Correctif de l'hommage à Frédérique Burnand

• C'est dans les années 1985 à 90 que l'oncle de Frédérique Burnand, Michel Burnand, résident régulier de Seppey, convainquit le syndic d'alors Maurice Faucherre de la création d'un musée Eugène Burnand, avec le soutien d'entreprises de la région et de personnes privées. Le musée fut créé sous forme d'une Fondation de droit privé le 18 octobre 1991. D'emblée, il fut logé dans les locaux de la Maison de Denezy, propriété de l'Etat de Vaud. C'est en 2010 que Frédérique Burnand succéda à son oncle à la présidence du musée, qu'elle conduisit dès lors avec une farouche détermination et un entrain convaincu.

à rendre un fervent hommage à Frédérique pour sa présidence dynamique jusqu'en mai 2018, lorsqu'elle l'abandonna pour des raisons de santé, tout en restant membre du Conseil jusqu'à son décès.

Son musée, elle y tenait par-dessus tout. Elle s'est battue pour le conserver à Moudon, malgré le rêve de politiciens cantonaux avides et le manque de soutien des députés locaux. Eugène Burnand, un des plus célèbres peintres vaudois, est né à Moudon et c'est dans cette ville qu'il est juste de pérenniser son œuvre et les souvenirs qui s'y rattachent. Espérons que ses vœux se réalisent. Nos pensées vont à sa famille et à tous ses nombreux amis.

Un ancien membre du Conseil de Fondation, Eric Baudat, a tenu

[A.B.]

Cherche pour entrée à convenir

Mécanicien

Appareils à moteur,
machines de jardin-espace verts

Ce poste conviendrait à un mécanicien en machines agricoles,
mécanicien poids-lourds ou mécanicien voitures.

Date d'entrée: à convenir

Exigences requises: capable de travailler seul et ayant sens
des responsabilités, engagé, flexible, dynamique et consciencieux.

Nous offrons: une activité variée et intéressante

Faire offre accompagnée des documents usuels à:

Garage de Peney Diserens SA - Rte de Villars-Mendraz 3 - 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 29 39 - garage-diserens@bluewin.ch

GARAGE DE PENEY DISERENS SA

021 903 29 39 079 471 83 09 www.garage-diserens.ch



ISUZU
D-MAX

Vente - Réparation - Leasing toutes marques

Assistance, dépannage, pannes-accidents 24h/24h

Véhicule de remplacement

Choix de voitures d'occasion - Exposition permanente

Cordiale invitation à l'assemblée générale des Verts(es) Broye-Vully



le mercredi 28 octobre 2020 à 20h

qui aura lieu au restaurant «Oh la Pizza» à Moudon

Port du masque recommandé

Landi

MOUDON-BERCHER-MÉZIÈRES
058 476 91 99

Très grand choix dans tous nos assortiments
Habitat et jardin, outillage, habits de travail, jouets, boissons...

Horaire: lundi-vendredi: 8h - 12h et 13h30-18h30
samedi: 8h - 17h non stop



Faites le plein d'énergie auprès de nos stations!



Depuis plus de 80 ans, nous développons, fabriquons
et commercialisons des produits isolants à partir de
80% de verre recyclé.

Pour assurer la continuité de notre succès sur le mar-
ché suisse, nous recherchons, de suite ou à convenir,
un (une):

Contremaître secteur mécanique

Vos missions

- Assurer le respect des mesures de sécurité pour l'ensemble des tâches de maintenance
- Encadrer l'équipe des mécaniciens (7 personnes)
- Planifier et suivre les tâches de maintenance préventive et prédictive
- Gérer la maintenance curative des installations
- Analyser les défaillances sur nos installations et suivre les corrections (démarche d'amélioration continue WCM)
- Assurer le suivi des entreprises externes présentes sur notre site
- Assurer la formation de nos apprentis polymécaniciens

Votre profil

- CFC dans le domaine de la mécanique, complété par un Brevet fédéral d'agent de maintenance ou titre jugé équivalent
- Expérience confirmée dans un milieu industriel
- Proactif dans la culture sécurité, bon communicant, organisé & rigoureux
- Aptitude à diriger une équipe
- Langues : français & anglais parlé - allemand = atout
- Maîtrise des outils informatiques usuels, logiciels GMAO

Vos avantages

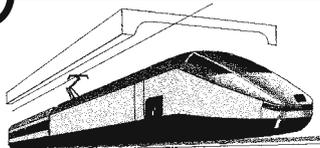
- Une entreprise bénéficiant d'une excellente image grâce à des produits de qualité
- Des conditions sociales attractives, des possibilités de formation continue et d'évolution dans un environnement de travail stimulant

Si vous êtes prêt(e) à relever ce défi, alors n'hésitez plus !

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature
complet à :

Saint-Gobain ISOVER SA
Ressources Humaines
Rte de Payerne 1, 1522 Lucens
rh.isoverch@saint-gobain.com
www.isover.ch in

ISOVER
SAINT-GOBAIN



Hôtel-Restaurant du Chemin-de-Fer

Place Saint-Etienne 4 1510 Moudon Tél. 021 905 70 91

La chasse 2020
à partir du vendredi 8 octobre

*** Médailles de cerf - Selle de chevreuil - Civet
de chevreuil - T-Bone de sanglier - Duo chasse ***

Action du 8 au 17 octobre: Fondue du chasseur à gogo Fr. 38.-
Pour réserver: 021 905 70 91

MOUDON

Une heureuse initiative

Espaces verts au Skate-Park

• L'aire de jeu du Skate-Park s'embellit grâce à l'initiative des jeunes usagers. Samedi 3 octobre, la pluie n'a pas freiné la motivation de Brayane et Tristan, les deux initiateurs du projet, ainsi que leurs amis Ajeey, Vadim et Maxime. Soutenus par Etienne Kaeslin, travailleur social de proximité à Moudon, et Arcades de la Fondation Cherpillod, les jeunes ont relevé leurs manches pour planter deux arbres et une table de pique-nique. Une idée originale présentée au Forum des Jeunes l'an dernier et qui a pris forme grâce au concours des jeunes, des travailleurs sociaux et de la Commune. Un tulipier et un saule étendront leurs feuilles pour apporter plus de confort à l'aire de sport. Des belles journées sportives en perspective!



Toute l'équipe devant un des arbres plantés et la table de pique-nique installée aba

Malgré la pluie, les copains se sont retrouvés tôt le matin pour ce chantier participatif. Armés de leurs bottes et de leurs cirés, perceuses et pioches en mains, les habitués du skate-park ont planté avec enthousiasme deux jeunes arbres et une table de pique-nique. Un projet qui trotte depuis longtemps dans la tête

de Brayane, Tristan et leurs potes qui aiment passer du temps au Skate-Park. Lieu de rencontre en bordure du chemin de la Piscine, cette aire de jeu, qui comprend également une installation de street workout, manquait il est vrai d'un peu d'agrément.

L'aire de jeu elle-même est fort peu adaptée pour les utilisateurs de vélo, skate ou trottinette. Les modules anciens aux courbes mal calculées ne permettent pas aux passionnés de ce sport d'évoluer. Le parc de jeux, situé le long d'un chemin souvent fréquenté par les promeneurs et les écoliers, offre par ailleurs peu d'ombre et de bancs.

Des défauts que les utilisateurs du Skate-Park ont souhaité corriger et dont ils ont exprimé le besoin notamment lors du Forum des Jeunes organisé pour la première fois à Moudon en 2019. En effet, souligne Etienne Kaeslin, animateur, suite à une analyse des besoins fin 2018 début 2019 auprès des élèves de l'école primaire et secondaire de Moudon, Lucens et environs, ainsi que des jeunes citoyens de 15 à 20 ans de Moudon, un état des lieux de ses besoins, envies ou même rêves des jeunes a été établi, relate Etienne Kaeslin. L'un de ces rêves pour la jeunesse moudonnaise est de pouvoir faire du sport en plein air dans de bonnes conditions.

Les jeunes habitués ont démontré leur volonté de tout mettre en œuvre pour aider à développer cette aire de sport située au bord de la Broye. Etienne Kaeslin, travailleur social et coordinateur du projet, et Mme Coline Gay-Crosier, travailleuse sociale de la structure Arcades de la Fondation Cherpillod, ont soutenu ce projet citoyen favorisant la participation des jeunes et l'intégration socio-professionnelle. En effet, ce chantier participatif a permis à ces

jeunes bénévoles de se familiariser avec le travail de Loïc Magnin, paysagiste de la Commune du Service voirie et espaces verts. En quelques coups de pelle, de marteau et de vis, les participants ont joyeusement apporté la touche finale au projet. Les jeunes ont chaleureusement remercié Loïc Magnin, Etienne Kaeslin et Coline Gay-Crosier pour leur présence et se réjouissent du soutien apporté par la Commune. Une initiative qui réjouira les plaisanciers en toute saison!

[Afaf Ben Ali]



Loïc Magnin: comment faire tenir un arbre bien droit

aba

Réclame

thiriet Moudon 1902
Découvrez cette offre dans notre magasin
Route de Carrouge 14 Vucherens

Tourte poulet/champignons
La boîte de 500 g

Fr 2,50 d'économie
Fr 9,90
7,40 Fr

du 08.10 au 14.10.2020

DU LUNDI AU VENDREDI: 10⁰⁰ - 12³⁰ et 14⁰⁰ - 18³⁰ | LES SAMEDI: 09⁰⁰ - 15⁰⁰
Tél: 021 903 23 87 www.thiriet.ch

LUCENS

Lundi 5 octobre

Conseil communal: le vent du boulet

Réunis dans la Grande Salle de Lucens, pandémie oblige, 37 conseillères et conseillers ont siégé le lundi dernier, sous la présidence de M. Cédric Duc. Ils ont accepté de reconduire l'arrêté d'imposition 2021 et la reprise de la structure d'accueil Pic'Mousse. Une demande de crédit complémentaire a fait l'objet d'un vif débat.

Arrêté d'imposition 2020

Dans son préavis, la Municipalité proposait de reconduire le taux de 67,5% de l'impôt cantonal. Une stabilité qui place la Commune de Lucens dans la moyenne des communes du district. Dans ses considérants, le préavis tient compte de la volatilité de la situation économique, comme des reports de charges cantonales. Il signale également que le total des investissements prévus en 2021 s'élève à Fr. 5'320'000.-. Un point a été relevé, celui du retour de péréquation négatif en 2020, pour une somme d'environ Fr. 405'000.-, un montant couvert par un fonds de réserve attribué à cet effet.

Sur rapport favorable de la commission chargée de rapporter sur cet objet, le préavis a été accepté à sans discussion ni opposition.

Crédit complémentaire

En 2016, le Conseil avait accordé un crédit de Fr. 1'746'000.- destiné au réaménagement des parkings de la Grande Salle et des Ecoles. Lorsque la Municipalité avait reçu toutes les soumissions, il s'était avéré que le montant prévu serait largement dépassé, cela d'autant plus que trois objets ont été ajoutés au projet initial: la pose d'horodateurs, un passage sous voie et un chemin conduisant du quartier En Bergère aux Rochettes. De plus, le coffre de la route s'est avéré ne plus être capable de supporter l'augmentation de la circulation. Devant un préavis succinct (3 pages format A4), les membres de la commission d'étude ont demandé des explications complémentaires, ce qui fut fait avec la distribution d'un document élaboré par le bureau d'Ingénieurs Sabert, et distribué lors des réunions de groupes.

Dans un excellent rapport de commission présenté par son rapporteur, M. Christophe Hossein (PS), il a été émis le regret que le préavis ne contienne aucun chiffre détaillé sur le dépassement de 60% par rapport au préavis initial, lequel était passé de Fr. 1'746'000.- à Fr. 2'806'000.-. Les travaux ont débuté sans consultation préalable de la commission de gestion, ceci sur la base des soumissions.

La commission a constaté que ce dépassement est dû en grande majorité à des ajouts par rapport au projet initial. Ce sont:

- des horodateurs et des bornes de recharge pour un montant de Fr. 109'250.-
- un passage sous voie pour un montant de Fr. 609'500.-
- le coffre de la route pour un montant de Fr. 130'000.-
- un passage En Bergère, pour un montant de Fr. 132'250.-.

La commission a émis diverses considérations à propos de ces différents objets:

• **Les horodateurs et bornes de recharge:** La commission, qui avait demandé à la Municipalité une étude et des devis, n'a jamais eu de retour jusqu'à aujourd'hui. Concernant les bornes de recharge, elle souhaite que cet objet soit inclus dans un concept global à l'échelle de la Commune.

• **Le passage sous voie:** Ce poste n'avait pas été prévu dans le préavis initial, ni dans celui des infrastructures sportives. L'étude s'est heurtée aux réticences des CFF et on ne saurait oublier qu'il devrait abriter les conduites de chauffage à distance pour les bâtiments du complexe sportif. Un sujet particulièrement ardu et qui, manifestement, devrait faire l'objet d'une étude poussée et d'un préavis séparé.

• **Le coffre de la route:** La circulation des bus, même vides durant les vacances scolaires (Ndlr), et une étude plus poussée ont démontré la nécessité de le remplacer sur sa totalité.

• **Le passage En Bergère:** Il a été précisé que les accords passés avec les anciens propriétaires des immeubles d'En Bergère sont caducs, après la vente de ces derniers et l'impossibilité d'en construire de nouveaux.

La commission a encore émis quelques considérations fort judicieuses en soulignant que si la situation financière de la Commune est encore saine, de gros investissements attendent d'être consentis. De plus la pandémie actuelle aura des effets économiques encore inconnus. Elle invite donc la Municipalité à prendre en compte ces paramètres et à limiter les dépenses.

Dans ses conclusions, elle propose donc de refuser les horodateurs et les bornes de recharge, de refuser le passage sous voie tel que prévu, mais d'accepter le coffre de la route et le passage En Bergère. Il résulte de ces

diverses propositions que le montant demandé passe de Fr. 981'000.- à 282'500.-.

La discussion qui a suivi la lecture du rapport a valu une volée de bois vert à la Municipalité pour le manque d'informations. Ensuite, elle a longuement porté sur le problème posé par le passage sous voie entre le collège et les terrains de sports. Les CFF, dont l'intransigeance a été mise en évidence, leur ont valu une remarque notant que Lucens avait largement contribué à améliorer l'accès à la gare et à son aspect. Le débat a été ouvert par un échange de vues entre le syndic, M. Gavillet, et le rapporteur, M. Hossein (PS). Pour sa part, M. Jean-Claude Gobet (PS) a jugé déplorable le manque de transparence et de collaboration avec la commission permanente et celle de gestion. Il y a vu un manque d'égards envers le Conseil. M. David Sudan (PLR) a émis les mêmes réticences, jugeant lacunaire la forme du préavis, tandis que Mme Delphine Cotter (PS) retenait l'impression d'une étude bâclée et précipitée. Pour sa part, Mme Olga Collados Andrade (UC) a relevé que le passage sous voie n'avait pas été traité avec le projet d'installations sportives.

Devant cet avis de tempête, le syndic, en bon capitaine, a fait front en défendant, chiffres à l'appui, le préavis municipal. Il a ainsi refusé d'entrer dans la proposition d'amendement formulé par la commission. De son argumentation, il ressortait que refuser le préavis coûterait finalement plus cher que de l'accepter. Pour sa part, M. le municipal Bessard a souligné l'importance de la création d'un trottoir et d'une circulation limitée pour la sécurité des enfants. Mais il n'a pas pu répondre à la question posée par M. Hossein, à savoir combien d'accidents se sont produits sur ce tronçon sans trottoir.

Finalement, au terme d'un débat stérile, l'amendement proposé par la commission a été rejeté par 18 non contre 15 oui et avec 4 abstentions. Le préavis a ensuite été accepté par 19 oui, contre 16 non et avec 2 abstentions.

Structure Pic'Mousse

La structure d'accueil Pic'Mousse est située dans le bâtiment du Centre paroissial et avait été fondée par Mme Katia Tavarone, quand le collège des Vaux n'était pas encore res-

tauré. Afin de pérenniser un service très apprécié par la population, sa directrice, Mme Solange Layaz, a été reçue par la Municipalité.

Pic'Mousse est ouverte 4 fois par semaine, le matin de 8h30 à 11h30. Elle peut accueillir jusqu'à 15 enfants. Chaque lundi après-midi, de 13h15 à 15h45, un groupe de 12 enfants se déplace en forêt. Cette formule de jardin d'enfants est financée par la cotisation des parents et par une participation fixe. La Municipalité propose d'inclure la garderie et son personnel dans les Services communaux et de lui allouer un montant annuel de Fr. 22'000.-. De plus, il sera procédé aux démarches usuelles pour obtenir une subvention de la part des organisations régionales et du Canton. Au vote, le préavis a été accepté sans discussion et à l'unanimité.

Divers

Un postulat déposé par M. Christophe Hossein demandant une amélioration de la signalisation sur le carrefour de l'entrée nord de la RC 601 a été accepté. Dans la foulée, la Municipalité a pris note de plusieurs interventions à propos de la circulation routière.

Le Conseil a pris acte de la démission de M. Kenneth Maillard et assermenté Mme Camille Kunz. Il a ensuite désigné des délégués auprès de diverses associations intercommunales. Pour sa part, M. Frédéric Rey a été élu au sein de la commission de gestion.

La Commune de Lucens ne distribuera pas de bons d'achats en raison de la pandémie.

[G. Jaquenoud]

Le commentaire

«Du grand n'importe quoi» avait déclaré un conseiller avant la séance. On peut en effet se demander quelle mouche avait piqué la Municipalité de présenter un complément de crédit de presque un million de francs, après le crédit, fort discuté, attribué aux installations sportives. Volonté de faire passer en force et en vrac des objets qui auraient mérité de faire l'objet de préavis séparés, chiffrés et bien argumentés? Désinvolture, rétention d'information ou crainte d'un refus, l'impression laissée a été celle d'un Exécutif maîtrisant peu son sujet.

[G.J.]

MONTANAIRE

Le projet de porcherie industrielle est accepté

Conseil communal

• Une porcherie industrielle ne fait pas l'unanimité dans la commune. 96 opposants et quelques 200 sympathisants s'indignent d'un projet qualifié d'un autre âge et à l'opposé de la tendance actuelle. Soutenu par le Canton, le projet est destiné à remplacer quatre porcheres vétustes réparties dans la région. 19 agriculteurs de la région constituant la Société de la fromagerie du Haut-Jorat cherchent à valoriser le petit-lait issu de la fabrication du gruyère.

Lors de sa séance du mardi 29 septembre, le Conseil communal de Montanair a levé l'opposition signée par 96 citoyens formulée lors de la mise à l'enquête publique du plan d'affectation d'une porcherie de 1500 places par 41 oui, 9 non et 2 abstentions. Puis à bulletins secrets, le Conseil a validé le préavis N°

8/2020 Adoption du Plan d'affectation au lieu-dit «Vieille Tuillière 2» créant une zone agricole spécifiée, selon l'art. 16 LAT, destinée à l'exploitation de porcheres par 38 oui, 15 non et 1 abstention. Le dossier sera donc transmis au Conseil d'Etat.

Un conseiller communal s'étonne que deux intervenants externes aient présenté le projet alors qu'aucun opposant n'a été invité par la Municipalité à présenter les arguments défavorables au projet d'une porcherie industrielle à Thierrens. «Suite au manque d'information local, nous n'en resterons pas là souligne un opposant anonyme. Nous travaillons sur un projet de référendum vu les nombreuses personnes défavorables à la construction d'une porcherie industrielle à Thierrens. Parmi nos argumentaires se trouvent: «un projet qui ne répond plus à l'éthique animale d'aujourd'hui; une atteinte

à notre qualité de vie; des nuisances dues aux transports de poids lourds traversant les villages de Peney-le-Jorat vers Chapelle, St-Cierges et Thierrens; des nuisances olfactives; une atteinte paysagère; un risque pour les sources; risque sanitaire et risque financier. Aujourd'hui on va vers des porcheres de 350-400 places où les animaux peuvent gambader tant à l'intérieur qu'à l'extérieur avec de la paille en abondance.

Des exploitations labellisées qui vont dans la bonne direction avec une éthique et un avenir conformes au bien-être animal». Et d'ajouter: «Elevage industriel de bétail: un contre-projet des Chambres fédérales à l'initiative F. Weber est en consultation jusqu'au 20 novembre 2020 et devrait être soumis au vote public en 2021. Il apparaît que ce contre-projet est très restrictif à l'élevage industriel de bétail...».

Préavis N° 4 les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité. Préavis N° 6/2020 Arrêté d'imposition 2021. Après examen de la situation financière de la Commune, de l'évolution probable des charges non maîtrisables et des projets à venir, la Municipalité propose de répercuter la baisse de 2 points correspondant à la bascule Canton-Commune du financement de l'AVASAD comme annoncé lors du Conseil communal du 30 septembre 2019. Le taux d'imposition pour l'année 2021 passe ainsi à 70%. Préavis accepté à la majorité. Préavis N° 7 Réfection et entretien des chemins agricoles: préavis accepté à la majorité. Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.

Prochain Conseil communal: 3 décembre 2020 à la Grande Salle de Thierrens.

[Dany Schaer]

VULLIENS

Séance du 24 septembre 2020

Conseil général

• 55 des 101 membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le jeudi 24 septembre à l'occasion de la deuxième séance de l'année, celle du mois de juin ayant été reportée en raison d'un ordre du jour réduit et des restrictions Covid-19 difficiles à respecter. Les comptes 2019, le rapport de gestion ont été adoptés ainsi que les statuts de l'Épuration Moyenne Broye. L'Arrêté d'imposition 2016 prévoyant le maintien du taux actuel est accepté de même que les deux autres préavis portant sur des demandes de crédit, l'une de Fr. 25'000.- pour la réfection de l'appartement du collège, la seconde de Fr. 84'000.- pour le remplacement des fenêtres de la Maison communale.

Raphaël Lanfranchi, président, a ouvert l'assemblée à 20h15 en saluant les personnes présentes et en rappelant les règles sanitaires en vigueur. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance, les différentes nominations statutaires ont eu lieu. Raphaël Lanfranchi est réélu tacitement au poste de président pour une année. De leur côté, les autres membres du Bureau ont été réélus, de même pour la Commission de gestion et des finances.

Roger Stettler, boursier, a présenté le détail des comptes, que chacun avait préalablement reçu,

au moyen de graphiques. Pour cet exercice, il en ressort un excédent de revenus de Fr. 45'823.97. La population au 31.12.2019 s'élevait à 614 habitants en augmentation de 3.2%. Après lecture du rapport de la Commission de gestion par Alain Werly, les comptes 2019 ainsi que le rapport de gestion de la Municipalité ont été acceptés.

Pour suivre, le préavis 2020/04 portant sur l'approbation des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration de la Moyenne Broye (EMB) est accepté à l'unanimité. Toutefois, Roger Stettler a soulevé plusieurs points comme le budget et l'amortissement qui sont, à son avis, mal rédigés. L'Arrêté d'imposition 2021, préavis 2020/05, proposant le maintien du taux d'imposition actuel à 76 est aussi accepté à la majorité.

Les deux préavis 2020/06 et 2020/07 portant l'un, sur une demande de crédit de Fr. 25'000.- pour la réfection de l'appartement du collège et l'autre sur une demande de crédit de Fr. 84'000.- pour le remplacement des fenêtres de la Maison communale sont acceptés à l'unanimité. Pour rappel, l'appartement du rez-de-chaussée du collège n'avait jamais été rénové depuis 23 ans.

Au niveau des communications municipales, Loïc Bardet passe en revue les bâtiments communaux

en donnant quelques informations sur leur entretien et informe que la Protection civile va subir un changement important avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi en 2021. La limite supérieure obligatoire d'incorporation passe de 40 ans à 30 ans. Cela représenterait pour le district une diminution de la moitié des incorporés. Yvan Cherpillod annonce qu'une coupe de bois de 400 m³ a dû être réalisée d'urgence cet été pour enrayer le bostryche. Du côté des sources, une nouvelle campagne d'analyse aura lieu en octobre qui sera faite par un laboratoire de Lausanne. L'Office fédéral de l'environnement va certainement prolonger le délai des 2 ans pour la mise en conformité des valeurs en chlorothalonil. Stéphane Thoney informe que la désaffectation des tombes a eu lieu ce printemps. Tous les travaux concernant l'éclairage public sont terminés. Olivier Hähni, syndic, rapporte que la construction du nouveau collège de Carrouge avance bien, la cérémonie de la première pierre a eu lieu et la fin de travaux est prévue pour la rentrée 2022. La mise en place du radar éducatif à plusieurs endroits du village a déjà permis de constater que des véhicules roulaient trop vite. Le but n'étant pas de faire de la répression mais les statistiques sont parlantes. Pour terminer, le syndic annonce que le poste de boursier a été repourvu.

Jean Maurice Henzer, pour sa part, revient sur le projet de l'agrandissement de la déchetterie qui avait été refusé par l'assemblée lors du dernier Conseil. Selon le souhait du Conseil, la Municipalité a repris la procédure depuis le départ en modifiant le lieu de celle-ci, soit sur le terrain de l'ancienne STEP. Quelques démarches ont été faites dans ce sens avec une réponse toujours négative du Canton. Les discussions autour de ce projet ont été ensuite animées sans pour autant obtenir de réponse. Enfin, il avise que la Municipalité a fermé le chemin forestier en construction avec effet immédiat à la suite d'une dénonciation et de l'intervention de la Direction générale de l'environnement.

Dans les divers, Florent Bays, président de la Jeunesse, annonce que le Concours théâtral FJVC auquel la Jeunesse participe aura lieu à Moudon le 15 novembre prochain.

La Jeunesse prévoit tout de même d'organiser les soirées théâtrales les 20-21 et 27 novembre sous une forme encore à discuter selon l'évolution des règles sanitaires.

En guise de conclusion, Raphaël Lanfranchi donne rendez-vous à chacun le 4 décembre 2020 pour le prochain Conseil général.

[Caroline Dutoit, secrétaire du Conseil général]

SOTTENS

Association L'Antenne

Les Causeries de l'Antenne ont repris

• Les Causeries sont des soirées composées de deux conférences de 30 minutes animées par toute personne passionnée par un sujet et qui souhaite le faire découvrir à d'autres. Les thèmes abordés le jeudi 24 septembre dernier «Pas de champignons, pas de forêt» et «Décodage des maladies, des mots sur les maux» étaient présentés par Jean-Michel Froidevaux et Stefano Mucaria.

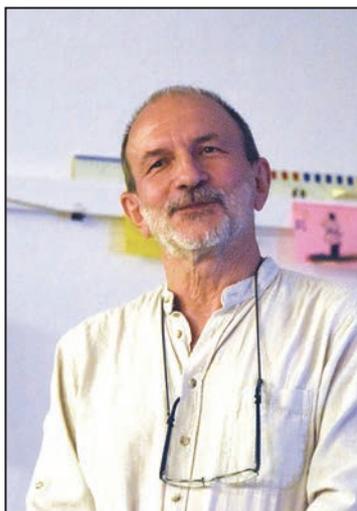
L'occasion pour les personnes présentes de se familiariser avec les thèmes présentés et poser des questions avant de partager un moment convivial tout en buvant un thé (à la menthe et délieux) ou toute autre boisson à son goût. Aurélie Vervatidis, Tatjana Vouillamoz et Veronica Barta ont profité de leurs expériences et leurs parcours professionnels d'horizons très divers pour créer l'association l'Antenne, association à but non lucratif.

Jean-Michel Froidevaux est président technique de la Myco du Jorat et président de VAPKO Suisse romande. C'est un connaisseur de champignons chevronné et passionné depuis plus de 25 ans. Nous apprendrons durant cette causerie combien les champignons et la forêt sont intimement liés. Des liens de survie depuis la nuit des temps que nous devons préserver.

Stefano Mucaria, pharmacien et psycho-biologiste, propose un décodage psychobiologique de la maladie. Comprendre et accueillir autrement la maladie. Lorsque nous sommes malades, le réflexe est d'essayer de supprimer la maladie. Et si nous nous posons la question – et si c'était la solution de notre corps



Les organisatrices: Aurélie, Veronica et Tatjana



Jean-Michel Froidevaux: pas de champignons, pas de forêt!

à un vécu difficile, qui touche à nos valeurs les plus profondes. Et si la maladie avait un sens; un sens qu'il est possible de comprendre.

Les prochains thèmes, jeudi 29 octobre 2020 de 20h30 à 22h00:

- Dangers naturels et changements climatiques
- Proches-aidants – je t'aide, tu m'aides, on s'aime, tout du moins, on essaye.

L'Antenne est une association, un espace café et une bibliothèque, ouverts à toute la population de Jorat-Menthue et d'ailleurs. Sa mission est de permettre la création

ou le maintien de liens sociaux, de favoriser les échanges intergénérationnels ainsi que le partage de connaissance. Pour y arriver, l'association offre grâce au soutien de sa commune un espace de rencontre pour petits et grands et met sur pied

divers événements et activités culturels permettant d'étoffer le dynamisme régional.

Association l'Antenne, rue du Collège 10, 1062 Sottens - info@l-antenne.ch; www.l-antenne.ch.

[Dany Schaer]

PENEY-LE-JORAT

Séance d'information

Eolienne... et alors?

• Après Corcelles-le-Jorat hier, l'association QUE DU VENT! organise ce jeudi 8 octobre à 20h à Peneyle-Jorat (Grande Salle) une séance d'information. Conférence publique et présentation d'un film 3D concernant l'impact paysager des parcs éoliens de EolJorat Sud et EolJorat Nord.

buton vaudoise reste à 1150 GWh/an - la moitié du total suisse.

Projection du film 3D présentant l'impact environnemental de 12 éoliennes prévues sur le Plateau du Jorat par l'association QUE DU VENT! Ce film permet de visualiser pour la première fois ce que signifie l'industrialisation des forêts du Jorat.

Conséquences financières pour l'immobilier par Pierre-Philippe Courvoisier, notaire. Quelles seront les conséquences prévisibles sur le parc immobilier du Jorat et de la région Nord Lausannoise et du Gros-de-Vaud?

Au-delà des nuisances paysagères et environnementales s'ajoutent des pertes financières pour les propriétaires ou des impacts sur les crédits hypothécaires.

[Bertrand Clot et Jean-Claude Perey]



Stefano Mucaria: décodage des maladies, des mots sur les maux

VULLIENS

Assemblée générale du FC Jorat-Mézières

Mercredi 30 septembre

• Avec un ordre du jour statutaire et régulièrement convoqué, l'assemblée est ouverte à 20h04 à la Grande Salle. Vincent Rimaz, président, souhaite la bienvenue à l'assemblée durant ce contexte particulier et remercie la Commune de Vulliens de son accueil dans ses murs. L'assemblée aurait dû avoir lieu le 18 mars dernier mais étant donné la situation liée au Covid-19, le comité du FC Jorat-Mézières a décidé de la reporter. Les mesures de distances étant respectées et étant moins de 50 personnes, le port du masque n'est pas nécessaire.

Plusieurs personnes sont excusées ainsi que la commune de Servion. Le président salue la présence de MM. Christophe Chaillet et Bruno Schenkel, présidents d'honneur. Il salue également la présence de MM. François Gilliéron, Pascal Panchaud, Serge Déglon et Cédric Bach, membres d'honneur ainsi que les représentants des Communes de Jorat-Mézières, Ropraz, Vucherens et Vulliens. 27 membres sont présents.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2019 à Vucherens est accepté. Remerciements à la secrétaire, Nadège Pasi.

Dans son rapport, le président revient sur les points suivants:

- repas de soutien: annulé à la dernière minute
- poste de président: il continue un petit bout
- le cahier des charges a été revu et un nouveau poste a été créé. Sylvain Ruch, vice-président, reste le responsable des actifs pour le FCJM. Philippe Bach l'épaula en tant que responsable technique des actifs (hors comité) pour la première et deuxième équipe
- toutes les manifestations prévues cette année ont été ou seront annulées.

La trésorière, Marjorie Clerc, présente les comptes pour l'année 2019. A noter que les comptes ainsi que le budget ont été établis au mois de mars. Le budget n'a pas dû être réévalué malgré crise Covid-19.

Cédric Bach, ainsi que la Commune de Jorat-Mézières représentée par Sonia Hugentobler et Pierre Jordan, se sont rencontrés le 11 mars 2020 avec Mme Marjorie Clerc afin de contrôler les comptes. La commission propose à l'assemblée de les adopter. Il remercie Mme Marjorie Clerc pour l'excellence de son travail et son dévouement

au club. Ces derniers dégagent un excédent de dépenses de Fr. 4'700.-, après prélèvement de Fr. 23'000.- aux diverses provisions. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Présentation du budget 2020: la parole est donnée à Mme Clerc. Le budget 2020 présente un excédent de dépenses de Fr. 10'600.-. Remerciements à Marjorie Clerc pour sa présentation.

Suivent les rapports des différents responsables: Léonard Monod, Jean-Daniel Burnier, Raphaël Clot, Stéphane Dumoulin et du responsable technique juniors, lu par Ian Mann. Le responsable technique pour les 2 premières équipes, Philippe Bach, remercie Jean-Daniel Burnier, Walti Retenmund et Christophe Thonney pour la reprise de la Deux en septembre 2019. Depuis le début du championnat 2020-2021, au niveau des résultats la deuxième équipe à déjà quelques points. Pour la première équipe, plusieurs choses ont été mises en place car il y a un nouvel entraîneur et de nouveaux joueurs. Philippe Bach relève les bons échanges entre entraîneurs et remercie la flexibilité de chacun.

Vincent Rimaz présente le nouveau comité, composé de 8 personnes qui acceptent un nouveau mandat, soit: Vincent Rimaz, Sylvain Ruch, Marjorie Clerc, Nadège Pasi, Eric Duvoisin, Ian Mann, Fabrice Naegele et Lionel Muriset. Le comité est élu par acclamation à l'unanimité.

Marjorie Clerc prend la parole pour annoncer que Vincent Rimaz renouvelle son mandat en tant que président, il est élu par acclamations à l'unanimité et remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

Les vérificateurs des comptes seront: Commune de Jorat-Mézières (rapporteur), Stéphane Dumoulin (membre), Commune de Vucherens (1^{er} suppléant) et Sébastien Détraz (2^e suppléant).

Propositions et com. du comité

Vincent Rimaz informe que le terrain synthétique est en stand-by pour le moment. L'agrandissement des vestiaires est en cours avec les communes.

Il annonce que des grandes décisions ont dû être prises par le comité pour cette année compliquée en termes footballistique mais aussi au niveau événementiel. La soirée +28 a pu avoir lieu, le repas de soutien

a été annulé. Graines de Foot et les tournois d'été ont dû être annulés et le Noël des Juniors n'aura probablement pas lieu. Au nom du comité, Vincent Rimaz remercie vivement les entraîneurs et personnes qui gravitent autour du club qui n'ont pas voulu de leurs indemnités. Il a été proposé de rembourser un tiers des cotisations aux joueurs. Nous n'avons quasiment aucune demande sur la base de cette proposition faite par le comité. Suite à l'annulation des manifestations juniors du mois de juin et qu'aucune cotisation n'a été réclamée, le comité a décidé d'annuler le Footathlon pour tous les juniors. Les sponsors principaux et réguliers du club ont été mis en évidence sur des sets de tables distribués dans la région. Un dernier merci aux différentes communes pour leur soutien tout au long de l'année. Le camp de foot juniors a été une grande réussite.

Le président informe l'assemblée des perspectives proches au vu de l'hiver qui s'installe. Le club s'adaptera aux exigences des communes pour l'utilisation des salles de gymnastique.

Manifestations 2020-2021

- Noël des juniors: il est actuellement très compliqué de l'organiser au vu des nombreuses contraintes (nombre de personnes, organisation, quarantaine, etc). Aucune décision formelle n'a été prise pour le moment.
- +28 2021: le comité de la +28 se réunit au mois d'octobre pour prendre la décision.
- Repas de soutien le 05.03.2021: le comité du FCJM attend de voir les prochaines décisions du Conseil fédéral ou du Conseil d'Etat.

Aucun changement n'est prévu pour les cotisations s'échelonnant de Fr. 180.- pour l'école de foot à Fr. 250.- pour les Actifs (avec réduction pour plusieurs enfants).

Propositions individuelles

Philippe Bach est nommé membre d'honneur. Il est acclamé par toute l'assemblée.

L'apéro/agape habituel n'est malheureusement pas possible cette année au vu de la situation Covid-19. Au nom de la Commune de Vulliens, Loïc Bardet remercie le club et félicite pour tout ce qu'il fait. Il est déçu de ne pas pouvoir offrir la verrée habituelle et propose de faire une entorse aux habitudes et de réaccueillir l'assemblée générale l'année prochaine à Vulliens pour cette fois pouvoir offrir la verrée.

Stéphane Dumoulin informe que la soirée +28 n'aura probablement pas lieu en hiver comme à son habitude, mais pourrait être envisagée à la belle saison, par exemple au mois de juin.

Philippe BACH rajoute un complément concernant les juniors et le groupement. 100 juniors sont directement affiliés au club et 60 enfants (provenant du FCJM) sont au groupement, soit environ 160 jeunes qui font partie du FC Jorat-Mézières. Vincent RIMAZ rappelle que le groupement est composé des jeunes des clubs de Savigny, Oron et Mézières avec un contingent largement majoritaire du FCJM.

Vincent Rimaz remercie encore une fois la Commune de Vulliens pour la mise à disposition des locaux.

La séance est levée à 21h01.

[Extraits du
PV de Nadège Pasi]

Annonce

mafidu.com

votre partenaire fiduciaire

mafidu.com fiduciaire sa à Thierrens

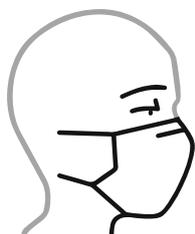
Afin de compléter notre équipe pour la rentrée d'août 2021, nous sommes à la recherche d'un.e

apprenti.e employé.e de commerce
avec formation élargie ou maturité professionnelle

Merci d'envoyer un dossier complet (voir les conditions sur notre site Internet www.mafidu.com) avant **le 15 novembre 2020** à contact@mafidu.com ou route de Moudon 7, 1410 Thierrens

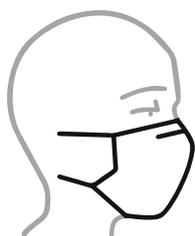
SANTÉ

QUAND FAUT-IL PORTER LE MASQUE ?



LE MASQUE EST OBLIGATOIRE :

- ▶ Dans les **transports publics**
- ▶ Dans les **lieux publics fermés**
- ▶ Dans les commerces de **plus de 10 client•e•s**
- ▶ Lorsque les **distances** ne peuvent pas être respectées (+ 1,5 m)
- ▶ Lors de **fêtes privées** (+ de 50 personnes)
- ▶ Lors de **manifestations publiques** dans un lieu fermé
- ▶ Dans les **cinémas, salles de spectacle**, etc.
- ▶ Dans les **lieux de culte**
- ▶ Dans les **bars, cafés, restaurants et salons de jeux**
Pour le personnel : toujours
Pour les client•e•s : lors de tout déplacement



LE MASQUE EST RECOMMANDÉ :

- ▶ Dans les commerces de moins de 10 client•e•s
- ▶ Lorsque la distance physique de 1,5 m n'est pas possible

SONT EXEMPTÉS DU PORT DU MASQUE :

- ▶ Les enfants avant leur douzième anniversaire
- ▶ Les personnes qui ne peuvent pas porter de masque facial pour des raisons particulières, notamment médicales

La responsabilité individuelle reste
essentielle dans la lutte contre le coronavirus !
Toutes les informations et directives sur :

vd.ch/coronavirus

PAYERNE

Samedi 3 octobre

Fête de St François d'Assise, patron des animaux

• Une messe avec bénédiction des animaux a été célébrée par l'abbé Olivier Jelen samedi dernier en l'église catholique de Payerne. Avec cette année la participation exceptionnelle de la Fondation romande pour chiens guides d'aveugles de Brenles.

Un chat tenu dans les bras, un chien en bout de laisse, des petits chiots enlacés dans leur couffin, un labrador fier de sa mission. Ils arrivent alors que les cloches de l'église annoncent l'accueil, la bienveillance, un moment exceptionnel. L'abbé Olivier est sur le parvis, la main aimante caresse un museau qui s'approche de lui. Nous sommes tous liés, tous les êtres vivants entre eux. «*Tant que vous n'avez pas aimé un animal, une partie de votre âme sera toujours sans éclat, endormie*» (Anatole France).

L'église se remplit, masque et distance font partie du décor et pourtant une sérénité se dégage, une paix en chacun de nous à l'image du chant de l'Agneau de Dieu. Chacun trouve sa place, l'amour sera chacun de nous. L'espoir, il aura ton visage... Dans son homélie l'abbé Olivier nous rappelle un message que les jeunes avec d'autres dans le monde nous lancent comme un cri du cœur : «*Nous devons changer, nous ne pouvons plus continuer comme avant avec l'ère industrielle. Nous devons faire attention aux dégâts que nous*



Pascal Aeby avec Edna et l'abbé Olivier Jelen

causons au reste du Créé. Des personnes sont devenues les porte-paroles de ces sans-voix, animaux cette fois-ci mis-en-avant. On ne compte plus les dénonciations de mauvais traitements envers l'animal que ce soit dans la vie privée, comme professionnel, et je pense aux abattoirs. Brigitte Bardot, mais aussi Jane Fonda, Kim Basinger, Diane Fossey (martyre de la cause animale et des gorilles), Pamela Anderson qui lutta contre la fabrication des fourrures. Voilà des noms qui font, malgré certaines fois leur radicalité, avancer la cause animale! L'abbé Olivier cite aussi Claude-Inga-Barbey qui disait il y a quelques mois dans *L'Illustré*: «*Notre relation à l'animal va changer après cette pandémie et c'est très bien ainsi. S'il y a un endroit où l'humain se comporte mal, c'est avec les animaux, la façon dont on les traite, dont on les consomme. Du fait que la trouille de la maladie est désormais liée à eux, j'espère que cela nous fera réfléchir et changer nos rapports avec les animaux. Ce serait la plus belle chose qui puisse arriver*».

Puis Pascal Aeby, instructeur à la Fondation romande pour chiens guides d'aveugles à Brenles, témoigne. A ses côtés Edna, jeune chienne labrador retriever en formation. «*Une perle*» selon l'instructeur qui met tout son savoir et son expé-

rience à l'éducation du jeune animal. «*Edna a toutes les dispositions pour devenir une compagne apportant une autonomie, une fluidité et une sécurité lors de trajets de son futur détenteur. Edna, comme ses «camarades» de la Fondation, a passé plus d'une année dans une famille d'accueil pour apprendre «les bonnes manières» avant de rejoindre la fondation où elle apprend véritablement son futur métier. Ensuite elle passera un examen avant la première rencontre avec celui ou celle qui deviendra son futur détenteur. Mais je garderai un contact régulier avec Edna jusqu'à la fin de sa vie*».



«Bonne tenue» des bêtes dans l'église ds

Il règne un sentiment de paix au cœur de l'église et chacun s'approche pour la bénédiction. L'abbé Olivier demande alors le nom de l'animal et doucement il dépose quelques gouttes d'eau bénite sur sa tête. En quittant les lieux je me souviens d'une lecture conseillée par l'abbé Olivier: «*Mon chien me conduira-t-il au paradis?*» de Xavier Loppinet, éd. du Cerf, 2020.

[Dany Schær]

SPORT Football

Etoile-Broye Résultats

Stade-Payerne - Juniors B	5-2
Villeneuve - EB Seniors 30+	2-2
Iliria Payerne - Etoile-Broye I	1-1
Jun. DI - Cheseaux-Romanel I	0-9
Yvonand II - Juniors DII	0-19
Lutry II - Juniors DIII	0-1
Juniors C - Grandson-Tuileries	4-6

Autres matches renvoyés

Prochains matches

Tous les matches à domicile se déroulent à Moudon

Jeudi 8 octobre	
20h00	EB Sen. 50+ - Bavois-Chav.
Vendredi 9 octobre	
20h00	EB Sen. 30+ - Donneloye
Samedi 10 octobre	
09h00	Mvt du Centre I - Juniors DI à Cugy
09h00	Grandson-Tuil. III - Jun. EIII à Grandson
10h00	MJOR I - Juniors EII à Suchy
10h30	Echallens Rég. IV - Jun. DII à Assens, Sous-Gare
11h00	Valmont II - Juniors EI à Chambon
11h15	Juniors EV - Mvt Menthue III
12h00	Haute-Broye II - Juniors EIII à Oron-la-Ville
13h30	MJOR I - Juniors C à Bavois
14h30	Racing Cl. Laus. - Juniors B à Lausanne
16h00	Jun. A - Chavannes-Epenex
18h00	Etoile-Broye II - Epalinges I
20h00	Et.-Broye I - Corcelles-Pay. I
Lundi 12 octobre	
20h00	EB Seniors 30+ - Lutry
Mardi 13 octobre	
20h00	Etoile-Broye I - Haute-Broye I
Mercredi 14 octobre	
18h30	Juniors DIII - Mor.-Venoge II
19h30	Juniors A - Renens
Jeudi 15 octobre	
20h00	St-Légier - EB Seniors 50+
20h30	Venoge I - EB Seniors 30+
Vendredi 16 octobre	
20h15	Savigny-Forel - Etoile-Broye I

SPORT Football

FC Thierrens

Résultats

Yvonand II - FCT III	4-0
Jun. B - Mor.-Venoge (Coupe)	1-4
FCT Sen. 30+ - Jorat-Mézières	4-5
FCT I - Yverdon Sports II	2-3
Versoix - FCT Féminine	3-3

Autres matches renvoyés

Prochains matches

Jeudi 8 octobre	
20h45	St-Légier - FCT Sen. 30+
Vendredi 9 octobre	
19h00	Jorat-Mézières I - Jun. DII
20h15	Le Mont II - FCT III
Samedi 10 octobre	
09h00	Champagne - Juniors EI
11h15	Etoile-Broye IV - Juniors EIII à Moudon
15h00	MJOR I - Juniors BI à Orbe
20h00	Bavois II - FCT I
Dimanche 11 octobre	
14h00	FCT Féminine - US Meinier I
14h30	Pully Football II - FCT II

VUCHERENS

Echo du commerce

Jours du feu chez Wampfler



Jean-Daniel Wampfler et son fils Dan: la présentation des modèles de marques reconnues Tiba, Tonwerk, Skantherm, Wodtke ab

• Ce n'était pas un incendie mais bien au contraire une exposition démontrant les possibilités du chauffage au bois. Jean-Daniel Wampfler accompagné de son fils Dan avait, la fin de semaine dernière, monté une tente pour exposer les variantes du chauffage moderne.

Tout près du replat des hauts de Vucherens, vers la chapelle, au domicile des Wampfler, une tente de démonstration était installée. Elle accompagnait trois chèvres manifestement heureuses, à côté d'une ferme superbement restaurée. Tout de suite, Jean-Da-

niel Wampfler nous informe: «mes deux fonctions, maître ramoneur et installateur de poêles sont séparées. Je ne les mélange pas».

Sur l'initiative de la maison suisse Tiba, des journées sur le plan national se sont déroulées début octobre. Il serait difficile de détailler tous les modèles de poêles, dont beaucoup étaient présentés. Nous faisons confiance à Jean-Daniel Wampfler pour conseiller et expliquer les besoins spécifiques de chaque cas particulier. Relevons toutefois que différentes variantes sont possibles, que l'on désire des bûches standard de 35 cm ou des pellets. Pratiquement tous ces poêles, en faïences ou en pierre ollaire, sont à diffusion contrôlée. Un réseau d'accumulation dans les parois permet de stocker la chaleur pour des heures de diffusion, avec seulement l'inertie énergétique accumulée durant la combustion qui est restituée.

L'entreprise de Jean-Daniel Wampfler se charge de tout ce qui concerne, par exemple, un changement de cheminée pour un système performant. Il peut débarrasser l'ancienne pour la remplacer par un système moderne à récupération. De la connexion au canal d'évacuation de fumée, avec ou sans tubage, jusqu'aux petits travaux de maçonnerie et de ferblanterie.

Au vu de la perfection de leur propre maison, on peut faire

confiance aux Wampfler pour que les travaux soient impeccablement exécutés.

[Alain Bettex]

SPORT Football Jorat-Mézières Résultats

Thierrens - FCJM Sen. 30+ 4-5
FCJM Sen. 50+ - St.-Laus.-Ouchy 9-3
Etoile-Broye - FCJM Sen. 50+ 6-2
Autres matches renvoyés

Prochains matches

Jeudi 8 octobre
20h00 Mvt du Centre - Sen. 50+
20h15 Sen. 30+ - Savigny-Forel

Vendredi 9 octobre
19h00 Juniors DI - Mvt Menthue II
20h45 FCJM II - Corcelles-Pay. II

Samedi 10 octobre
10h30 ES Malley IV - Juniors DII
11h00 Juniors EIII - Corcelles-Pay. I
11h00 Juniors EIV - St.-Payerne III
11h00 Valmont I - Juniors EI
12h00 Haute-Broye I - Juniors EII
15h30 VPC Sport II - Juniors B

Dimanche 11 octobre
10h00 Cheseaux I - FCJM I

Lundi 12 octobre
20h15 FCJM Sen. 30+ - St-Légier

Mardi 13 octobre
20h30 FCJM II - Le Mont II

Mercredi 14 octobre
18h30 Juniors EII - St.-Payerne I
18h30 Juniors EI - Etoile-Broye II

Réclame

Cinéma du Jorat
1084 Carrouge (VD)

Vendredi 9 octobre à 20h30
Samedi 10 octobre à 20h30
LA DARONNE 14/14 ans 1h45
(comédie, aventure) de Jean-Paul Salomé, avec Isabelle Huppert, Hippolyte Girardot
Prix des places Fr. 10.-
Prochaines séances:
vendredi 23 et samedi 24 octobre
info@cinema-du-jorat.ch
www.cinema-du-jorat.ch

Pharmacie de service
Dimanche 11 octobre de 11h à 12h:
Pharmacie Arc-en-Ciel, Oron-la-Ville
(Le seul et unique numéro de téléphone d'urgence des pharmacies du canton est le 0848 133 133. Centrale téléphonique des médecins de garde)

Etablissement médico-social
L'Oasis, Moudon ☎ 021 905 97 97

Centre de consultations spécialisé
☎ 021 905 33 33

Médecin de garde ☎ 0848 133 133

CMS ☎ 021 905 95 95

Mamans de jour AMF
(acc. en milieu familial) ☎ 021 557 30 65

Samaritains www.samaritains.com
Stella Dougoud ☎ 079 259 81 75
Cours sauveur ☎ 0848 848 046

Médecins-dentistes SVM-D-SSO
Urgences dentaires ☎ 0848 133 133

Association Graine de Curieux
Halte de jeux à Moudon ☎ 077 452 53 80

Pomme-Cannelle
Nursery-Garderie ☎ 021 905 33 74

Bibliothèque ☎ 021 905 45 82
Horaire sections jeunesse et adultes:
ma. de 16h30 à 18h30 - me. de 14h à 15h
jeudi de 16h à 18h - vendredi de 9h à 11h

SOS Alcoolisme ☎ 0848 805 005
Fondation L'Epi, 1533 Ménières
Institution pour pers. en www.lepi.ch
difficulté avec l'alcool ☎ 026 668 24 02

ASLOCA Broye ☎ 021 906 60 45

Epicerie du Cœur, Moudon
Rue du Poyet 5 ☎ 076 434 60 82
CCP 60-199549-1 jeudi 17h30-19h30

Pro Infirmis Vaud ☎ 024 425 10 58

Pro Senectute ☎ 079 486 76 36

Arcades ☎ 026 477 60 60

Aide aux enfants et aux jeunes
permanence 24h/24 ☎ 147

Groupe Suisses-Etrangers de Moudon et région
www.suetmo.ch ☎ 079 281 54 34

Aînés de Moudon et environs
Mercredi 21 octobre: Françoise Duc, «La traversée des USA on track», exposé illustré

Ludothèque Domino Av. de Lucens 1
Fermé jusqu'à nouvel avis
Renseign. ludomoudon@gmail.com

Français en Jeu, Moudon & région
Mauborget 8 moudon@francaisenjeu.ch
☎ 021 552 44 03

Parlons Français Moudon Poyet 3
pfmoudon@gmail.com (1^{er} étage)
Inscriptions 18h-19h ☎ 079 560 19 26

SeMo Broye ☎ 026 477 60 70

AVIVO Lausanne ☎ 021 320 53 93

Musée du Vieux-Moudon (Rochefort)
Rue du Château 50
Ouvert me, sa et di de 14h à 18h
En dehors des heures, sur rendez-vous pour groupes ☎ 021 905 27 05

Musée Eugène Burnand
Rue du Château
Fermé jusqu'au printemps 2021

Paroisse réformée Moudon-Syens
Di 11.10 à 10h30 Culte à St-Etienne

Paroisse protestante Curtilles-Lucens
Di 11.10 à 10h Culte à Curtilles

Paroisse du Jorat
Di 11.10 à 10h Culte à Corcelles-le-Jorat

Paroisse du Plateau du Jorat
Di 11.10 à 10h30 Culte à Peney-le-Jorat

Paroisse catholique Moudon-Lucens
Di 11.10 à 10h Messe à Moudon
Di 11.10 à 11h Messe à Lucens en portugais

Paroisse de langue allemande
Di 11.10 à 10h Gottesdienst, Moudon

Eglise Evangélique de Moudon
Di 11.10 à 10h Culte (av. de Prévillé 2)
voir www.eemoudon.ch

Eglise Evangélique Missionnaire
Di 11.10 Culte (voir eemlucens.ch)
(Av. Louis-Edouard-Junod 6)

Armée du Salut
Di 11.10 à 9h45 Culte en commun à Payerne
(transp. organisé, départ Moudon à 9h10)